

Une démarche systémique au service d'une expertise concertée de l'État

En 2017, le Cerema DTerCE répond à une commande originale du SGAR Auvergne Rhône Alpes. Le préfet a demandé de saisir l'occasion du porter à connaissance du SRADET pour élaborer une parole unique et concertée des services de l'État. L'expertise transversale dotera l'État régional d'une ambition commune et de points de vue arrêtés et partagés sur l'évolution d'un territoire, dans ce cas le bassin du genevois français. Pour le Cerema, les questions seront méthodologiques : comment dépasser l'addition des expertises par domaine ? Comment élaborer une démarche efficace qui aboutisse à un positionnement concerté et synthétique ? Et enfin, comment asseoir un positionnement sur des compétences propres à l'État régional ? La démarche constituera la base d'une feuille de route des services de l'État.

5

Des priorités arrêtés par un vote : une phase qui demande aux experts d'élargir leur regard vers les autres domaines

Priorités du genevois

Du 09/05 au 29/05

Analyse croisée et choix concerté :

Un vote, via un tableau collaboratif, offre à l'ensemble des contributeurs un moyen de rendre compte d'une expertise inter-thématique et de participer au choix des priorités. Le résultat est ensuite discuté et partagé.

La règle du vote :

Chacun des experts choisit 3 potentiels qui répondent prioritairement aux 6 questions ci-après

Ci-contre, un extrait du tableau de résultat des votes

Les 6 questions du vote préparées par le Cerema :

Quel est le potentiel à développer prioritairement pour :

1. Révéler l'identité particulière du territoire ?
2. Garantir plus de cohésion et d'équité sociale ?
3. Préserver ou valoriser les richesses naturelles ?
4. Améliorer la qualité de vie des habitants ?
5. Faire participer le territoire à l'essor et au rayonnement de la France ?

Dans le cas du genevois, territoire frontalier, une 6ème question est proposée :

6. Faciliter le dialogue avec la Suisse ?

n° de potentiel	Quel est le potentiel à développer prioritairement en matière de :	identité particulière	cohésion et équité sociale	richesses naturelles	qualité de vie	participation rayonnement France	Dialogue avec Genève	Votes
4	4. Le genevois français est un territoire de grande richesse écologique liée à une diversité géographique et géologique (rencontre Alpes/Jura)	1	0	12	1	1	1	16
5	5. Le genevois français a une production laitière qui est plus soutenue qu'ailleurs en France	0	0	3	0	0	0	3
12	12. Le genevois français, dans son partenariat avec la Suisse, est exemplaire en termes de politique de amélioration de l'air	0	0	0	3	0	1	4
15	15. Le genevois français est initiateur de bonnes pratiques de la protection des milieux aquatiques franco-suisse	1	0	1	1	2	5	10
16	16. Le genevois français, grâce à sa richesse en eau, bénéficie de potentiel de production ENR à faible émission de CO2	0	0	5	0	0	0	5
23	23. Le développement économique du genevois français s'appuie sur une industrie locale historiquement ancrée : le décolletage de la vallée de l'Arve	3	0	0	0	0	0	3
24	24. L' offre de santé dans le genevois français est à la fois riche et spécialisée (au regard du bassin de population considéré)	0	2	0	6	0	0	8
27	27. Le genevois français est un lieu d'innovation pédagogique par les démarches " Campus des métiers et des qualifications" à Cluses (décolletage), Annemasse (construction écologique), Thonon (hôtellerie-restauration) et Oyonnax (plasturgie)	1	0	0	0	2	0	3
30	30. Le genevois français est le pôle mondial de recherche en physique des particules - CERN	5	0	0	0	13	0	18
33	33. Le genevois français met en regard des patrimoines ruraux de montagne et urbains de bourg spécialement variés grâce au contexte géographique de rencontre entre Alpes et Jura	1	0	3	3	0	0	7

Mobilisation



15 experts, issus de 10 établissements publics

Caractérisation



35 potentiels identifiés 154 ressources associées

Documentation



27 documents ressources et études préexistantes

Participation



1819 contributions en 3 mois de travail collaboratif

Fiche potentiels

Fiche coopérations

Fiche méthodes

Une démarche pour rassembler 15 expertises en une parole unique de l'État

Une démarche efficace et systémique

L'objectif : la préservation du bien commun

Des étapes et des définitions communes

Un cadre de questionnaire pré-établi

Des priorités arrêtées par un vote

Une feuille de route



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cget

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Commissariat
général
à l'égalité
des territoires

Cerema